

Coronavirus : Message Fédéral sur les pratiques individuelles pendant le confinement

Bonjour,

Les mesures prises par le gouvernement autorisent les sorties exceptionnelles en extérieur, pour des "déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie", sous réserve de présenter une attestation en vigueur, et en veillant à croiser le moins de monde possible pour respecter les consignes sanitaires données.

Notre Fédération, solidaire avec les services de santé, demande à tous les cyclotouristes de bien vouloir renoncer à toute pratique, même individuelle et de proximité, durant cette période de confinement.

La Fédération vous invite à rester vigilant et à ne prendre aucun risque inutile, afin d'éviter toute activité à risque (chute, accident) qui entraînerait un besoin de consultation médicale en cette période très surchargée.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre solidarité.

Pour le Comité directeur,
La Présidente, Martine CANO